



HIER : CAUCHEMAR...

AUJOURD'HUI ESPOIR !

Direction-Administration : 31, Bd Saint-Germain, PARIS V^e - Tél. DANton 54-51 - C.C.P. Paris 5331-73

SOUVIENS-TOI
ta présence
en sera
la preuve

CEREMONIES DU XX^e ANNIVERSAIRE

La célébration du 20^e anniversaire de la libération des camps revêtra un éclat particulier **dans toute la France.**

De nombreuses cérémonies auront lieu les 23, 24 et 25 avril, auxquelles, nous en sommes certains, tous auront à cœur de participer, unis dans le souvenir de tous les nôtres, de tous nos camarades morts à nos côtés pour la paix et la liberté.

VENDREDI 23 AVRIL :

18 h. — Cérémonie rituelle en la synagogue, 4, rue de la Victoire.

SAMEDI 24 AVRIL :

11 h. — Cimetière du Père-Lachaise : dépôt de gerbes aux 5 stèles représentant les camps de déportés. Rassemblement à 10 h 30 devant l'entrée principale, boulevard de Ménilmontant.

12 h 15. — Messe solennelle de rite orthodoxe en l'église cathédrale « Alexandre Newski », rue Daru.

17 h. — En l'église Saint-Roch (296, rue Saint-Honoré), réception du Flambeau du Relais Sacré, cérémonie de recueillement en la chapelle des Déportés, au pied de l'urne contenant des cendres provenant des camps de la mort lente.

De 18 h à 20 h. — Le flambeau sera escorté de l'église Saint-Roch à la Crypte du Déporté Inconnu à l'Île de la Cité, quai de l'Archevêché (arrivée du flambeau à 18 h 15). A l'entrée de la Crypte, une haie de flambeaux avec projecteurs et un fond sonore accueillera les délégations de déportés.

(Un car sera mis à la disposition des membres des délégations, de l'église Saint-Roch à la crypte du Déporté Inconnu à l'Île de la Cité, quai de l'Archevêché.) La veillée funèbre sera assurée par les drapeaux et les membres de l'ensemble des Associations issues de la Déportation.

DIMANCHE 25 AVRIL :

8 h 30. — En accord avec la Fédération Protestante de France et au cours du culte radiodiffusé (sur O.R. T.F. Culture), célébré en l'Eglise Réformée de l'Etoile, des prières seront dites à la mémoire des victimes de la Déportation.

10 h. — Cérémonie au Mémorial du Martyr Juin Inconnu, rue Geoffroy-L'Asnier. Dépôt de gerbes sur le parvis. Dans la crypte, minute de silence. Sonnerie « Aux Morts ».

11 h. — Messe solennelle à Notre-Dame de Paris, en présence du Général de Gaulle. Le sermon sera prononcé par le R.P. RIQUET. Le Président de la République se rendra à la Crypte du Déporté.

16 h. — **Mont Valérien.** Cérémonie en présence d'un détachement de troupes. Dépôt de gerbes à la Butte des Fusillés, sous la forme de fleurs individuellement déposées.

18 h. — Rassemblement du Flambeau du Relais Sacré et des membres des Associations, au carrefour Champs-Élysées - Washington.

18 h 20. — Un cortège remontera les Champs-Élysées jusqu'à l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Dépôt de gerbes. Cérémonie de la flamme.

Plusieurs émissions de radio et télévision auront également lieu.

Actualités télévisées. — Dans le cadre des Actualités télévisées, un « sujet journal » d'une durée de 4 à 5 minutes sera passé après les Actualités de 20 h à l'occasion de la Libération de chaque camp de base.

Pour l'anniversaire de la libération de Mauthausen :

MERCREDI 5 MAI, à 20 heures :

Emissions spéciales. — Une émission plus importante aura lieu à l'occasion de la Journée Nationale le 24 avril.

Enfin, le 27 juin, une grande émission aura lieu à l'occasion des cérémonies prévues au Struthof.

Radio. — Une émission racontant l'histoire de chaque camp, ainsi que les détails de la libération du camp, passera aux dates anniversaires respectives de cette libération, et le 24 avril au soir, de 19 h 58 à 20 h. Les glas de 3 ou 4 grandes églises de Paris seront retransmis en direct.

Message. — Le samedi 24 avril, au cours de l'émission spéciale, un message des déportés sera retransmis par la radio et la télévision.

Un message du Président de la République sera radiodiffusé le 25 avril, à 12 h, et sera lu, à la même heure, devant les Monuments aux Morts de toutes les communes de France.

NOTRE AMICALE A AUSSI 20 ANS

En même temps que la célébration du 20^e anniversaire de notre libération, nous fêtons le **20^e anniversaire de la création de notre Amicale.**

Que de chemin parcouru depuis cette naissance. Combien de luttes victorieuses en faveur des droits de nos camarades déportés et de leurs familles. Combien **d'efforts** et de **fatigue dépensés** pour organiser les nombreux pèlerinages afin de permettre aux familles de se recueillir sur les lieux où ont souffert et sont morts les leurs. Combien de **chaude fraternité** prodiguée à tous ceux des nôtres dans le besoin. Combien d'opiniâtreté, d'entêtement et de lucidité mis en œuvre pour que les traces locales, les lieux de nos souffrances ne soient pas détruits à tout jamais, afin que puisse se perpétuer le souvenir du plus horrible génocide commis au cours des siècles. Combien d'amitié et de camaraderie manifestées par chacun de nous envers chacun des autres camarades et amis ; oui, en vingt ans, tout cela a scellé **l'unité de notre Amicale**, unité dont nous sommes tous fiers, unité qui nous permettra de poursuivre nos efforts pour, en honorant nos morts, défendant les vivants, empêcher que le voile de l'oubli ne vienne tranquilliser la conscience des responsables de ces crimes dont nous sommes encore les témoins.

Un vingtième anniversaire doit se fêter solennellement, dignement, aussi chacun d'entre nous devrait prendre ses dispositions pour assister à notre 20^e Congrès les 5, 6 et 7 juin 1965.

Le Bureau de l'Amicale.

Exceptionnellement, cette année, le dépôt du triangle de fleurs devant notre monument au cimetière du Père-Lachaise aura lieu le SAMEDI 24 AVRIL, à 11 h (dans le cadre des cérémonies nationales) et non pas le dimanche 25 avril.

CEUX QUI DIEUSEMENT...

*Héros qui défiliez dans l'univers dantesque,
En vos loques rayées, glorieux et grotesques,
Martyrs, pour la plupart évanouis en fumée
Mais dans nos cœurs présents ; les stèles érigées
En votre souvenir ont un sens moins banal
Que la répétition du rectangle tombal.
Les nazis vous croyaient deux fois assassinés
En voyant s'envoler vos restes calcinés.
Mais ce souvenir même, ardent comme une flamme,
Contredira toujours un calcul si infâme,
Et vos cendres sacrées, jaillies des cheminées
Vous projetèrent vivants dans l'immortalité.*

M. GUILMINEAU
« Onésime »

Mauthausen, Wiener Neustadt, Redl Zipf, Ebensee
Matricule 26.604.

Pour tous renseignements concernant les pèlerinages, se référer à notre Bulletin n° 120.

AU CONGRÈS NATIONAL DE L'AMICALE DE MAUTHAUSEN

QUI SE TIENDRA A PARIS LES SAMEDI 5, DIMANCHE 6 ET LUNDI 7 JUIN (FETES DE PENTECOTE), VOUS REPONDREZ TOUS : PRESENT !

PROGRAMME

SAMEDI 5 JUIN. — Dans la matinée, réception des Familles et des Déportés au siège de l'Amicale, 31, boulevard Saint-Germain.

12 h. — Vin d'honneur à l'Amicale.

13 h. — Repas fraternel.

15 h. — Dépôt d'une gerbe au fort de ROMAINVILLE par une délégation.

16 h. — Rendez-vous à l'entrée principale du cimetière du Père-Lachaise, boulevard de Ménilmorant.

16 h 30. — Cérémonie devant notre monument, au cimetière (97^e division).

18 h. — Rendez-vous angle de l'avenue des Champs-Élysées et de la rue Balzac (métro George V).

18 h 15. — Montée du cortège à l'Arc de Triomphe.

18 h 30 très précises. — Notre Amicale ravivera la flamme à l'Arc de Triomphe. Dépôt d'un triangle de fleurs.

19 h 30. — Dîner. Soirée libre.

DIMANCHE 6 JUIN :

8 h. — Rendez-vous des congressistes devant le siège de l'Amicale.

8 h 15. — Départ en autocars pour COMPIEGNE.

10 h 15. — Cérémonie au monument de ROYALIEU.

10 h 30. — Messe célébrée par le Révérend-Père Riquet, Vice-Président de l'Amicale, dans la chapelle du camp.

11 h 45. — Cérémonie devant le monument érigé à la gare de COMPIEGNE.

12 h 30. — Réception des congressistes à l'hôtel de ville de COMPIEGNE.

13 h 30. — Repas fraternel en forêt...

17 h. — Départ des autocars de la forêt de Compiègne.

19 h. — Arrivée à Paris.

19 h 30. — Dîner.

LUNDI 7 JUIN :

9 h. — Ouverture du Congrès, à la Faculté des Sciences, 9, quai Saint-Bernard (métro Jussieu et Sully-Morland).

12 h 15. — Cérémonie à la crypte des déportés, square de l'Archevêché (métro : Cité).

13 h 30. — **Repas de clôture à l'Hôtel Lutétia** (métro : Sèvres-Babylone).

MERCREDI 5 MAI 1965

A l'occasion du 20^e anniversaire de la Libération du Camp de Mauthausen, notre Amicale ranimera la Flamme sous l'Arc de Triomphe, à 18 h 30 très précises.

Rassemblement : place de l'Etoile, angle de l'avenue des Champs-Élysées, à 18 h.

Nous espérons que, en hommage à nos morts, vous serez nombreux à cette cérémonie.

AMICALE DE MAUTHAUSEN

QUESTIONNAIRE A NOUS REEXPEDIER AVANT LE 10 MAI

INSCRIPTION POUR LE CONGRÈS DE L'AMICALE

PARIS ET COMPIEGNE - 5, 6, 7 JUIN 1965



Nom Prénom

Adresse

Assisterez-vous au Congrès Nombre de personnes ?

Combien désirez-vous de places dans les autocars partant à 8 h du Siège de l'Amicale, 31, boulevard Saint-Germain, Paris, pour Compiègne le dimanche 6 juin ?

(Les autocars pour se rendre à Compiègne seront mis gracieusement à notre disposition.)

INSCRIPTION LOGEMENT

	Chambre à 1 personne	Chambre avec 1 lit de 2 personnes	Chambre à 2 lits d'une personne
Nuit du 5 au 6 juin
Nuit du 6 au 7 juin

Pour les chambres d'hôtels, il faut compter environ :

17 F par nuit pour chambre à 2 personnes (1 lit)

14 F par nuit pour chambre à 1 personne

INSCRIPTION POUR LES REPAS

Samedi 5 juin, midi. (Prix : 12 F environ). Nombre de personnes ?

Samedi 5 juin soir (Prix 12 F environ). Nombre de personnes ?

Dimanche 6 juin, midi (Prix 15 F environ) à Compiègne. Nombre de personnes ?

Dimanche 6 juin, soir (Prix 12 F). Nombre de personnes ?

Lundi 7 juin, midi (Prix 20 F). Hôtel Lutétia. Nombre de personnes ?

Afin de faciliter au secrétariat l'organisation de notre Congrès, n'oubliez pas de nous retourner ce questionnaire immédiatement et au plus tard le 10 Mai. *Merci.*



Nous demandons aux retardataires de bien vouloir nous adresser le plus rapidement possible le montant des Bons de Soutien et de nous envoyer les souches de ces bons en vue du tirage.

Vous pouvez profiter de cette occasion pour régler votre cotisation 1965 (C. C. P. Paris 5331-73) *Merci.*

(Prière de mentionner au dos de vos mandats le motif de votre versement)

Inauguration du Monument de GUSEN

Au mois de mars 1963, nous lançons le premier appel pour l'érection d'un monument à la mémoire de tous nos camarades morts au commando de Gusen.

Deux années se sont écoulées au cours desquelles un grand nombre de familles et de déportés ont tenu à apporter « leur pierre » à ce monument, nous permettant de réaliser ce projet et nous les en remercions bien vivement : nous sommes certains que ceux qui ne l'ont pas encore fait s'empresseront de nous adresser leur participation.

Notre monument, par lequel nous voulons rendre hommage à tous nos morts, par lequel aussi nous voulons rappeler que dans ces lieux des milliers d'hommes sont morts pour la liberté, victimes du nazisme, sera inauguré le samedi 8 mai 1965.

A cette occasion, nous avons organisé un pèlerinage, important par le nombre de participants, puisque notre groupe comprendra environ 300 personnes, important aussi par l'ampleur des cérémonies puisqu'il sera également le pèlerinage de commémoration du 20^e anniversaire de la libération du camp.

Unis avec les délégués venant de tous pays, nous réaffirmerons notre volonté de lutter pour « qu'il n'y ait plus jamais de camp de concentration ».

ANON Francisco, de Paris	40 F
IGUAL Joseph, de Villemomble	20 »
Dr WITKOWSKI Jean, de Malakoff	20 »
ALIX Jean, de Cluny	50 »
Mme RICHARDOT, de Dôle	20 »
BEHIELS Alfred, de Paris	40 »
TOURET Raphaël, de Paris	300 »
CALCERRADA Enrique, de Paris	100 »
SPITZ Félix, de Paris	80 »
TONUSSI Antoine, de Bagnolet	50 »
SIMON Robert, d'Auxerre	50 »
SUNER Raymond, de Fumel	25 »
Mme SCHONS, de Malakoff	30 »
CLERMONT André, de Saint-Lô	20 »
ZURITA Antonio, de Puteaux	30 »
M. GODIGNON, de Riom	50 »
M. et Mme CHAPPAZ, d'Ambert (4 ^e versement)	200 »
GASPARRO Roméo, de Marseille	30 »
Cpt. MARIE Hubert, de Châlons-sur-Marne (2 ^e versement)	100 »
COLOTTE Albert, de Nancy	20 »
MARTINEZ B., de Vienne	40 »
PAGES Marcel, de Clermont	100 »
SABOURAULT, d'Eaubonne	100 »
MARCOU Georges, de Marçq-en-Baroel	50 »
DEBLE Louis, de Saint-Louis-du-Sénégal	100 »
COLET-BALART Jaime, d'Alfortville	30 »
LAMPE Maurice, de Paris	100 »
Mmes GRIFFITH et ASTIE, de Chartres	25 »
Mmes PIC et VIDAL, d'Orange	20 »
DESCHAMPS Pierre, de Montreuil-Bellay	100 »
M. BERMOT, de Paris	150 »
Versements pour cartes	20 »

Total de la 13^e liste 2.110 »
Total des listes précédentes 96.441,91

TOTAL GENERAL 98.551,91

Les dons sont reçus à l'Amicale de Mauthausen : C.C.P. 5331-73 Paris. (Prière d'inscrire sur le talon le motif de votre versement).

LA RESISTANCE EN LOIR-ET-CHER

Sous ce titre vient de paraître un recueil de témoignages et récits sur la Résistance en Loir-et-Cher. Ces pages émouvantes, comme toutes celles qui furent écrites avec le sang des meilleurs des nôtres, il m'a paru utile de les signaler à l'attention des lecteurs de notre bulletin car des centaines d'entre eux connurent la prison de Blois, avant Compiègne et Mauthausen.

Je ne doute pas qu'ils voudront lire ce livre pour y apprendre comment était préparée, par les organisateurs de la Résistance de Blois, l'évasion massive des 400 détenus prévue pour le 15 février 1944.

Cette évasion n'eut pas lieu, quelques heures avant le moment choisi les SS avaient transféré tous les prisonniers vers Compiègne.

Ce n'est pas sans émotion que les anciens de Blois verront comment ils sont passés très près de la liberté car nul doute que cette évasion aurait réussi comme celle qui fut organisée de la même façon quelques mois plus tard dans la même prison.

Vous pouvez commander ce livre à l'Amicale.

Un fort volume de 424 pages, dont 40 pages de photos : 25 F.

AMITIÉS Notre Courrier...

Je livre aujourd'hui à vos méditations d'abord quelques phrases que François Mauriac a écrites dans son livre « Le jeune homme ».

« Dans l'amitié véritable, tout est clair, tout est paisible ; les paroles ont un même sens pour les deux amis.

« La chair et le sang ne font point ici leur ravage. Chacun sait ce que signifient : respect de la parole donnée, discrétion, honneur, pudeur.

« Le plus intelligent rend ses idées familières au plus sensible et le plus sensible lui ouvre l'univers de ses songes.

« Chacun apporte à l'autre ses richesses... »

« Mais les jeunes hommes sont redevables les uns aux autres d'acquisitions plus précieuses : le souci de servir une cause qui les dépasse ».

L'amitié véritable est rare ! Elle se trouve. Et ceux qui l'ont découvert en sont si heureux que cela risque de devenir une « amitié particulière », repliant sur eux-mêmes les « élus » du sort...

J'ai rêvé souvent d'une amitié universelle que je pense avoir découverte au sein de la pire souffrance, alors que nous avions le « souci d'une cause qui nous dépassait... »

Et je continue à rêver de cette amitié où tout est clair et paisible.

Ce n'est pas pour ce monde, m'a-t-on répondu !

Peut-être parce que l'on cherche à être aimé plutôt qu'à être aimable.

Et « être aimable » cela ne s'invente pas, on l'est ou on ne l'est pas. On ne s'y efforce pas !

Comme disait Théry : « La source de la véritable amabilité n'est pas extérieure, elle est dans le fond de l'âme... »

Dites, si nous partions à sa recherche pour nous y désaltérer ?

Abbé Jean VARNOUX.

Marie-Thérèse DELANEUVILLE, sœur de Raphaël DELANEUVILLE, décédé à Hartheim le 3-11-1944, Mlle 64 026 :

Avec mon admiration et mon respect pour cette Amicale qui sait garder le fidèle souvenir de ceux qui ont tant souffert, il y a vingt ans...

De Mme J. MATHIOT, Le Grand-Sugny-Montmorot (Jura) :

... Je vire ce jour, à votre C.C.P., la somme de 50 F pour le règlement des bons de soutien et participation aux frais de l'Amicale.

Fille de déporté, mon père est mort à Hartheim, alors que j'avais dix ans. Je suis toujours profondément touchée lorsque j'apprends les efforts que vous déployez pour que le calvaire de nos pères ne soit pas oublié, pour que leur mémoire soit honorée.

Etant en province, il ne m'est pas possible de me rendre à ces réunions et je le déplore...

De Michel REVEST, Gonfaron (Var) :

...D'abord, un grand merci à vous tous pour la cordiale et fraternelle réception lors de ma visite avec mon fils.

Pour le cas où mon fils serait hospitalisé à Paris, je vous remercie de votre offre d'aller le voir et le soutenir dans cette épreuve, vous prenez lieu et place de moi-même et c'était très consolant pour nous, Juju et moi-même. Ceci se résume en cette union de cette grande famille qu'est l'Amicale, où le cœur est à contribution pour l'un et pour l'autre. Tous pour un, un pour tous.

Voilà, mes chers amis, ce petit mot que je suis toujours heureux de vous transmettre. Ci-joint, un chèque postal pour le soutien de l'Amicale.

Je pense que ce mot vous trouve tous en excellente condition. Encore un merci et à bientôt au Congrès et à Mauthausen...

REPAS FRATERNEL des Commandos de Vienne

Le dimanche 7 mars 1965, grâce à l'infatigable activité de notre Amicale, nous nous retrouvions une fois de plus, nous, les anciens de Wiener Neudorf et autres commandos de Vienne, réunis à un déjeuner des plus sympathiques, et plus nombreux encore que l'an passé, toujours dans cette ambiance faite de sourires éclairant les visages de tous et surtout de cette chaude et solide amitié qui nous unit, nous les déportés, quand nous étions au camp.

Est-ce l'approche du 20^e anniversaire des camps qui vit venir parmi nous des camarades que nous n'avions pas rencontrés depuis longtemps ? En plus de ceux qui, comme SYLVESTRE, le Provençal, P. PICOT, P. WEY-

PERT, BOULAY, ROCHATTE, JOUANEST et tant d'autres toujours présents, étaient là aussi P. CHAPPELLE, R. BALKO, JO LA MARINE, A. SOIGNON, de Clermont-Ferrand, et beaucoup d'autres dont les noms m'échappent.

Permettez-moi, chers camarades, de dire un mot tout particulier pour notre camarade et ami, Armand MOREAU qui, malgré sa pénible invalidité, a tenu à être présent. Sa joie d'être parmi nous n'a eu d'égale que la nôtre.

Je ne veux formuler qu'un vœu : nous rencontrer plus souvent et dans d'aussi bonnes conditions.

J. COLIN,
Matricule 37.757.

LA VIE DE L'AMICALE

MINISTÈRE DES A.C.V.G.

Le ministère des Anciens Combattants informe que les compagnies aériennes membres de l'Association des transporteurs aériens de la zone franc ont décidé, à compter du 15 janvier 1965, d'unifier au taux de 50 % la réduction de tarif consentie sur le billet aller simple aux grands invalides de guerre.

Les pensionnés de 85 à 100 % bénéficient donc désormais de cette réduction au même titre que les invalides à plus de 100 % et les guides accompagnant les mutilés bénéficiaires de l'article L. 18 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (cf. résolution n° 247/D de l'Association susvisée).

Date d'émission :
15-1-65

Résolution
N° 237 D

Association des Transports Aériens de la Zone Franc GRANDS INVALIDES DE GUERRE

I. - Une réduction de 50 % sur le tarif normal aller simple est accordée aux :

- Grands invalides de guerre bénéficiant de l'article 18 du Code des pensions d'invalidité et des victimes de la guerre sur présentation de la carte à « double barre bleue » en croix de Saint-André ;
- Guides accompagnant les grands invalides de guerre munis de la carte à « double barre bleue » en croix de Saint-André ;
- Grands invalides de guerre pensionnés à 85 % et plus, sur présentation :
 - soit de la carte d'invalidité à « double barre rouge »,
 - soit de la carte d'invalidité à « simple barre rouge », accompagnée de l'une des pièces justificatives suivantes :
 - a) Carte blanche de pensionné à 100 % délivrée par les Directions interdépartementales des Anciens Combattants et Victimes de guerre ;
 - b) Titre de pension militaire d'invalidité sous la forme : soit d'un « brevet d'inscription » délivré par le ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, soit d'un « brevet de pension militaire d'invalidité » délivré par les Directions interdépartementales des Anciens Combattants et Victimes de guerre ;
 - c) Brevet d'allocation provisoire d'attente remise aux intéressés lorsque certains obstacles s'opposent à la liquidation de la pension dans l'immédiat ;
 - d) Certificat modèle 15 délivré par les Centres de réforme et constituant la seule pièce justificative de l'invalidité des mutilés tant qu'un des titres énumérés b) et c) ci-dessus ne leur a pas été remis.

II. - Le numéro de la carte d'invalidité, la date et le lieu de délivrance doivent être portés sur le billet de passage sous le nom du passager.

III. - Ces réductions ne sont cumulables avec aucune autre réduction.

HOTEL AUGUSTE BLANQUI

CONFORT MODERNE **

25, Boulevard Auguste-Blanqui, PARIS-XIII^e

Téléphone : GOBelins 82-23 - 82-24

DÉCÈS

Nous apprenons encore le décès de nos camarades :

- **Séraphin MACCARIE**, ancien de Mauthausen-Gusen ;
- **Charles FREZE**, ancien de Schwechat. Mle 26.243 ;
- **Edgard CHAUVIN**, ancien de Mauthausen. Mle 26.997 ;
- **Georges LOIRAT**, ancien de Loibl-Pass. Mle 60.183 ;
- **Jean BRAUNSHAUSEN**, ancien de Dachau et Mauthausen.

Nous prions les familles de nos camarades de trouver ici l'expression de nos sincères condoléances.

Notre ami DESLONDES, ancien de Mauthausen Melk Eben-sée, Mle 97.947, nous fait part du décès de sa mère.

Pierre MABILLE, membre du Conseil d'administration, ancien de Mauthausen, Mle 37.790, nous fait part du décès de sa mère.

Robert ROZINOER, qui a perdu son frère à Mauthausen, nous fait part du décès de sa mère.

Stéphane LEWANDOWSKI, ancien de Gusen, nous fait part du décès de sa mère.

Lucien BOYER, ancien de Mauthausen-Ebensée, Mle 59.637, nous fait part du décès de son père.

Gaston GARNIER, de Becquigny, ancien de Mauthausen, nous fait part du décès de son fils.

Nous apprenons aussi le décès de NEDE Armand, père de Raymond NEDE, Mle 62.869, décédé à Mauthausen,

Et le décès du père de Jean GIET, ancien de Mauthausen, qui est décédé il y a quelques mois.

Nous prions tous nos camarades et amis de trouver ici l'expression de nos sentiments émus.

NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous faire part de la naissance de VALERIE, fille de Claude PLAZIAT, qui a perdu son père à Mauthausen.

Nous apprenons aussi la naissance d'un petit BENOIST au foyer de Jean DUBOURG qui a fait plusieurs pèlerinages et qui est le neveu de Jean BOYER, Mle 62.021, décédé au camp.

Marcel CRETAGNE, ancien de Mauthausen, Mle 47.548, est heureux de nous annoncer la naissance de son petit-fils LAURENT.

Tous nos meilleurs vœux de santé de bonheur aux bébés et... aux parents...

MARIAGES

C'est avec plaisir que nous vous annonçons le mariage de la fille de notre camarade Raoul WILLEMENOT, ancien de Mauthausen, Mle 64.589, avec Jean-Jacques TULOUT.

Ainsi que le mariage de Jean-Pierre CLAVEL, fils de notre ami Pierre CLAVEL, ancien de Mauthausen-Gusen, Mle 53.696, avec Mlle Claudette PICCO.

Nous apprenons aussi le mariage de Jean BOYER, fils de notre ami Lucien BOYER, ancien d'Ebensée, Mle 59.637, avec Mlle Jeaninne PRON.

Tous nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

DÉCORATIONS

C'est avec plaisir que nous avons appris que :

— Hubert MARIE, ancien de Mauthausen-Gusen, Mle 60.239, a été promu au grade d'Officier de la Légion d'Honneur pour services exceptionnels.

— L'Abbé DUTAUR, ancien de Mauthausen, s'est vu remettre la Médaille Militaire et

— Louis BRETON, ancien de Loibl-Pass, a reçu la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Nous adressons à nos camarades toutes nos plus vives félicitations.

RECHERCHES

Qui a connu Pierre PANIZZI, né le 17 juillet 1909, à Valmont (Moselle), arrêté à Bergerac (Dordogne), déporté en 1944, décédé le 4 mars 1945 à Mauthausen ?

Transmettre les renseignements à l'Amicale qui transmettra.

Pour toutes les TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES et en FONDS DE COMMERCE, adressez-vous à

René LIGNEUL

(Agence des Propriétaires)

43, Avenue de l'Abreuvoir
MARLY-LE-ROI (S.-&-O.)

Tél. : 969 07-55

Le Directeur de la Publication :
Emile VALLEY

PETIT & ROUSSEAU 23, R. RODIER, PARIS